

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

La petite commune française

Journal de la société statistique de Paris, tome 51 (1910), p. 91-97

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1910__51__91_0

© Société de statistique de Paris, 1910, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LA PETITE COMMUNE FRANÇAISE

Cette étude n'a pas pour objet de rechercher les causes de la dissémination ou de la concentration de la population, d'où résulte sur le sol la formation de grandes et de petites communes. Les causes de ce phénomène d'ordre complexe, formation géologique, influence germanique et romaine, ont été souvent étudiées et leur exposé ne trouve pas sa place ici. Nous constatons simplement un fait : la France est un pays de petites communes et nous allons voir pour quelles causes le nombre de ces unités communales ne fait que s'accroître. De ces causes, l'une est naturelle, c'est la diminution de la population rurale ; l'autre est artificielle, c'est la tendance administrative à créer de nouvelles communes.

Sur le fait lui-même, il est superflu d'insister. On sait, en effet, que le type de commune dominant chez nous est la petite commune, celle de moins de 500 habitants. A cette catégorie se rattachent aujourd'hui plus de la moitié de nos communes (exactement 18.714 sur 36.222) ; elle forme la majorité dans quarante de nos départements, dont dix seulement appartiennent au Midi, la plupart de ceux-ci étant des départements des Pyrénées ou des Alpes. La multitude des communes, par conséquent leur petitesse, caractérise le Nord-Nord-Est. Si l'on tire une ligne de la baie de Saint-Michel au sud du Jura, on groupe au nord de cette ligne un ensemble de départements équivalant à un tiers de notre territoire (30,4 %) ; or, nous y rencontrons près de la moitié de nos communes (au juste, 46 %) et, sur les vingt-huit départements du groupe, vingt-deux ont la majorité de leurs communes peuplées de moins de 500 âmes. Et au sud de cette même limite, malgré l'influence des régions à habitat disséminé, et possédant de fortes communes, la proportion de la petite commune est encore de 32 %. Il y a donc bien là, un trait d'ensemble de la démographie française. Nous allons voir maintenant l'action exercée sur le groupe de communes par l'état même de notre population : c'est, en somme, l'évolution de notre petite commune rurale de 1876 à 1906.

I

Les conséquences de la diminution de la population sur les petites communes **Leur nombre augmente**

Dans un pays où la population croît normalement, c'est-à-dire par le surplus de natalité, cette augmentation a sur les unités de population une double influence : elles s'accroissent séparément et leur accroissement même diminue, d'autre part, le nombre des petites communes. Plus, en un mot, la population s'élève, plus baisse le chiffre des petites localités. Cela est visible en Belgique, par exemple. De 1846 à 1876 et à 1906, les communes de moins de 2.000 âmes ont baissé successivement de 1.997 à 1.966 et à 1.890 unités, et dans le même temps, leur population moyenne s'élevait de 850 à 874 et à 883 habitants. En Allemagne, le nombre des communes inférieures à 2.000 âmes a baissé de plus de mille unités (1.081) depuis 1890 et de 1.260 depuis 1871. Et cependant, malgré l'émigration sensible avant 1900, la popu-

lation moyenne de la commune rurale a légèrement augmenté, passant de 342 à 354 habitants.

Dans ces différents États, la population rurale diminue sans doute comme partout, mais relativement, et sa diminution est en partie causée par le passage à l'état urbain des localités dépassant un certain nombre d'habitants, soit 2.000 pour l'Allemagne, par exemple. En France, se produit un phénomène inverse. La baisse de notre population rurale ou plus exactement celle des communes de moins de 2.000 âmes (puisque nous n'envisageons ici que la question statistique) est une baisse absolue. Laissons donc de côté les chiffres habituellement donnés de la population dite rurale, puisque leur total ne comprend pas les mêmes unités, un certain nombre de localités devenant communes urbaines de communes rurales et inversement, suivant le chiffre de leur population. Pour plus de précision, considérons l'ensemble des communes rurales actuelles (1906) et voyons comment s'est comportée leur population depuis 1876, soit dans la dernière période trentenaire.

**Population des communes de plus de 2.000 habitants
et de moins de 2.000 habitants, 1876 et 1906**

	Population		
	en 1876	en 1906	
Communes de plus de 2.000 habitants. . .	12.438.000	16.488.000	+ 4.050.000
— de moins de 2.000 habitants . . .	24.468.000	22.781.000	— 1.687.000

Mais ceci même ne donne qu'une idée imparfaite du déplacement de population effectué à notre époque au détriment des petites localités. En effet, sur le total des communes de moins de 2.000 âmes, soit près de 35.000 (exactement 34.895), il y a eu accroissement dans 6.500 (6.498), soit moins du cinquième et le total a été de 988.000 unités. Le reste des communes a donc perdu : 1.687.000 + 988.000 = 2.675.000 habitants. Voilà, en dernière analyse, la perte réelle de nos petites localités qui ont vu diminuer leur population depuis 1876. Dans la plupart des départements, le nombre des petites communes en augmentation est infime. Dans les régions classiques de dépopulation, vallée de la Garonne, Champagne, Franche-Comté, Normandie, leur nombre est de 303, 228, 165, 314 sur un total respectif de 3.808, 2.116, 1.864, 3.296 communes rurales.

La commune rurale n'augmente vraiment de population que dans un petit nombre de régions : d'abord dans le voisinage de Paris, dans les départements de Seine-et-Oise (308 communes en accroissement sur 624) et de Seine-et-Marne, puis dans le Nord (Nord et Pas-de-Calais) où le développement industriel profite aux petites localités dont beaucoup s'acheminent ainsi vers la limite de la population urbaine. Vient ensuite la région du Midi (Hérault, Aude surtout) où la viticulture a mieux retenu la population, du moins jusqu'à ces dernières années et, à cette région, on peut joindre la Corse où, dans l'ensemble, la population a sensiblement augmenté et où elle n'est pas sollicitée par le développement urbain. Dans deux régions encore, nous remarquons l'accroissement des petites communes : au centre, le Limousin avec la Marche et une partie du Berry (Indre) et la région de l'Ouest, Poitou et Bretagne, toutes régions, notamment les dernières, où la population présente un excédent de natalité et où l'augmentation est ainsi mieux répartie entre les divers éléments de la population. Dans le premier groupe (départements du Limousin, Marche, Indre)

le nombre des petites communes en accroissement est de 430 sur un total de 976 ; la proportion est la même dans le Poitou, 431 sur 937, un peu inférieure en Bretagne, 621 sur 1.460, car les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord sont déjà affectés de dépopulation rurale.

Ainsi, de 1876 à 1906, l'immense majorité de nos communes rurales a décréu. Le résultat le plus immédiat est donc que l'unité de population devient de plus en plus petite, c'est-à-dire que les petites communes se multiplient sur notre sol, à l'opposé de ce que nous avons constaté pour certains États étrangers. En 1876, le nombre de nos communes de moins de 500 habitants était de 16.542 ; nous en comptons 18.714 en 1906, soit, en trente ans, une augmentation de 2.172 unités ou 13,16 %. Ce phénomène paraîtrait encore plus saillant si l'on prenait comme point de départ l'année 1851, en laissant de côté les régions non françaises alors (Savoie et Nice) ou affectées par les changements territoriaux de 1871. Il y a soixante ans, la France (dans les conditions territoriales que nous venons de déterminer) comptait 14.513 communes de moins de 500 âmes. En 1876, ce total s'élevait déjà à 15.785 et atteint aujourd'hui 17.904 unités. Ainsi, dans l'espace d'un demi-siècle, la catégorie des petites communes s'est accru de près de 3.400 unités et ce mouvement s'est naturellement accentué à l'époque contemporaine avec la baisse de la population rurale, due beaucoup plus au défaut de natalité qu'à l'émigration. En effet, le nombre des petites unités de population (communes de 500 âmes) s'accroît de façon intense dans les pays de population rurale. Nous pouvons saisir le fait en groupant les régions que nous citions tout à l'heure, en deux catégories, celles d'accroissement ou de diminution de la population et en indiquant comment s'y comportent les petites communes aux trois dates de 1851, 1876 et 1906 (Voir tableau I).

TABLEAU I

A) Régions d'accroissement de la population

Régions	Total des communes de moins de 500 habitants			Diminution ou augmentation de 1851-1906
	1851	1876	1906	
Région parisienne (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne) . . .	686	702	698	+ 12
Nord (départements du Nord et Pas-de-Calais) . . .	615	600	647	+ 32
Littoral méditerranéen (avec Corse)	»	989	996	+ 7 (depuis 1876)
Centre (Limousin, Marche, Berry)	288	278	285	— 3
Poitou	231	205	210	— 21
Bretagne	127	136	125	— 2.

B) Régions de diminution de la population

Bourgogne	1.048	1.146	1.318	+ 298
Champagne	1.439	1.569	1.718	+ 279
Franche-Comté	1.123	1.343	1.448	+ 325
Normandie	1.731	1.933	2.295	+ 564
Région alpestre	545	598	726	+ 179
Région aquitanique	1.780	2.005	2.334	+ 554

Ce tableau nous montre clairement que dans les régions où la population augmente, la petite commune est peu affectée par ce phénomène : le total des unités peut augmenter ou diminuer, mais l'oscillation se fait peu sentir. Il y a tendance à

l'accroissement dans la population plutôt agricole et où la population augmente par surplus de natalité, tel le Poitou, par exemple. Au contraire, le phénomène inverse, soit l'augmentation des petites communes s'accuse dans les régions de dépopulation rurale; les six régions que nous avons considérées dans notre tableau ont vu leurs petites communes s'accroître de 2.173 unités depuis 1851, soit 64 % de l'augmentation totale de cette catégorie dans toute la France depuis la même époque.

Mais, en même temps que la classe des petites communes accroît ses unités, celles-ci diminuent de population. C'est, en effet, surtout au détriment des petites localités que sévit la dépopulation rurale. Nous avons vu que le nombre de nos communes rurales de moins de 500 âmes était, en 1876, de 16.542 unités. Or, sur ce total, de 1876 à 1906, il y a seulement augmentation dans 2.534, soit une proportion de 15,45 %. Tout le reste, l'immense majorité, est en voie de régression constante. Bien entendu, c'est dans les mêmes régions où nous avons constaté la diminution ou l'accroissement des petites communes que celles-ci voient augmenter ou diminuer respectivement leur population. Ce double phénomène peut être rendu sensible par le tableau suivant où nous mettons en regard les mêmes régions que précédemment, sous le rapport de l'augmentation et de la diminution de l'effectif des petites communes de 1876 à 1906.

TABLEAU II

A) Régions de forte augmentation des petites communes

Régions	Nombre de communes de moins de 500 habitants en 1876	Nombre de communes ayant subi une augmentation	Proportion pour cent
Région parisienne.	702	252	36,00
Région du Nord.	600	275	45,90
Littoral méditerranéen.	988	313	31,50
Centre	259	99	38,40
Poitou	205	94	47,00
Bretagne	115	35	30,40
Moyenne pour la France.	»	»	15,45

B) Régions de faible augmentation des petites communes.

Bourgogne.	1.146	97	8,70
Champagne	1.569	154	9,80
Franche-Comté.	1.343	115	8,90
Normandie.	1.933	160	8,40
Région alpestre.	598	31	5,16
Région aquitanique	2.005	127	6,30

La comparaison des deux groupes de régions du précédent tableau est suggestive car, dans le premier groupe, nous trouvons plus de 1.000 communes (1.068) en accroissement, soit plus du tiers (44,5 %) du nombre des petites communes qui ont augmenté depuis 1876; au contraire, dans l'autre groupe, cette proportion n'est que de 8 %, et cela malgré la multitude de petites communes de ce groupe. Il y a

même un département, le Tarn-et-Garonne, où on ne compte pas une seule commune de moins de 500 âmes en augmentation.

Ainsi, la catégorie des communes de moins de 500 habitants qui, il y a soixante ans, ne comprenait que les deux cinquièmes de nos communes (41,5 %), en renfermait, en 1876, plus de 46 %; cette proportion est de moitié aujourd'hui, elle est même supérieure à ce taux si on ne considère que les communes rurales (53 %). Et, naturellement, la régression de la majorité de ces petites localités augmente le groupe des très petites communes, celles de moins de 300 habitants, et celui des localités infimes, les communes de moins de 50 habitants. Rien ne démontre mieux cette régression que la décomposition en catégories de nos petites communes.

	1876	1906	Augmentation + ou diminution —
Communes de 301 à 500 habitants.	8.022	7.654	— 358
— de 100 à 300 —	7.867	9.837	+ 1.970
— de moins de 100 habitants	653	1.223	+ 570

L'accroissement rapide (plus de 25 % en trente ans) des très petites communes indique bien l'intensité de la dépopulation rurale et ces petites agglomérations se multiplient, en effet, en raison même de la diminution de nos départements. Si l'on compare à ce point de vue les principales régions de dépopulation rurale, ce phénomène apparaîtra évident (Voir le tableau).

Communes de moins de 300 habitants en 1851, 1876 et 1906

Régions	Nombre de communes de moins de 300 habitants			Leur accroissement de 1851 à 1906	
	1851	1876	1906	Total	pour cent
Bourgogne	475	566	731	+ 256	+ 54,20
Champagne	787	996	1.213	+ 426	+ 54,10
Franche-Comté	633	891	1.058	+ 425	+ 67,10
Normandie	752	1.024	1.357	+ 605	+ 80,50
Aquitaine	728	986	1.368	+ 640	+ 87,80

La très petite commune croît donc en nombre avec l'intensité de la dépopulation : en effet, sur le total de 2.540 unités gagnées par cette catégorie de communes depuis 1876, la presque totalité, soit 2.352 (92,40 %), appartient à l'ensemble des régions que nous venons de considérer.

Enfin, en descendant au dernier degré de nos groupes communaux, nous trouvons les localités de moins de 50 habitants. Elles étaient encore, il y a une trentaine d'années, presque une rareté sur le sol français, moins de 40 en tout. Aujourd'hui leur chiffre s'élève à 158 : il a quadruplé depuis 1876. Elles se répartissent sur le quart de nos départements, exactement 23, surtout dans les régions où nous venons de constater l'augmentation du nombre des petites communes, 34 dans le Doubs au lieu de 13 en 1876, 13 et 16 dans les Basses-Alpes et la Haute-Marne au lieu de 1 et 7, respectivement.

Après une pareille régression il ne peut y avoir qu'un degré, c'est l'anéantissement. Il est en voie de se réaliser. En 1876, l'ensemble des communes actuelles de moins de 50 habitants comptait plus de 9.000 habitants (9.165); en 1906, cette

population est réduite à 6.025, soit une perte de plus de 3.000 unités (3.140) ou de 34,55 %. Et cette diminution atteint la presque totalité de ces communes : 143 sur 158. Il n'y en a que 13 en accroissement, 2 demeurent stationnaires.

Déjà même, 23 communes ont moins de 30 habitants et, à l'extrême limite de cette catégorie, nous trouvons 3 localités de moins de 20 habitants : 2 dans la Haute-Marne : La Genevraye avec 19 et Morteau avec 16 habitants, et 1 dans Seine-et-Oise : le Tertre-Gaudran avec 9 habitants : c'est la dernière de nos communes, puisque le langage officiel nous force à appeler ainsi une aussi chétive agglomération.

En résumé, de cette situation de nos infimes unités de population comme de ce que nous avons constaté plus haut, on peut déduire une véritable loi de la démographie française, savoir que la diminution de la population est en raison directe du nombre des communes et de la série inférieure à laquelle celles-ci appartiennent.

II

Des créations de communes

Et cependant le nombre déjà si considérable de nos communes augmente toujours. De 1876 à 1906, il s'est accru de 164 unités (184 créations, 20 suppressions). Le tableau suivant indique ce double mouvement pour chaque période intercensale depuis 1876.

TABLEAU IV

Création et suppression de communes de 1876 à 1906

Périodes intercensales	Nombre de communes	
	supprimées	créées
1876-1881.	4	44
1881-1886.	5	31
1886-1891.	4	26
1891-1896.	3	28
1896-1901.	1	23
1901-1906.	3	32
Total.	20	184

A la première période se rattache près du quart des créations ; mais elle suit aussi la dernière augmentation de la population rurale constatée en France, au recensement de 1876. Depuis, le mouvement est moins sensible, sans doute, mais il est constant. Et cette augmentation est loin d'aller de pair avec celle de la population : en effet, un nombre relativement restreint de créations appartient aux régions de forte augmentation, telles que la Seine et Seine-et-Oise, le Nord, le Finistère, le Morbihan, la Vendée, le Rhône et les Alpes-Maritimes. De nombreuses créations sont effectuées dans les départements où la population diminue, tels que l'Aveyron, le Lot, le Tarn, la Dordogne, la Drôme, la Manche. Dans l'ensemble, que nous ayons affaire à des départements en accroissement ou en diminution, c'est surtout dans les régions de population disséminée que se produisent les créations ; il y a donc là un moindre mal, puisque c'est là que se trouvent les plus fortes agglomérations communales. Il est assez naturel que des sections de communes déjà peuplées,

formant un groupement cohérent, ayant des intérêts particuliers, aspirent aussi à une vie administrative indépendante. Mais il est moins logique, peut-être, que les pouvoirs publics encouragent ces tendances et multiplient ainsi toujours les unités communales. Car, parmi les communes créées, beaucoup n'ont qu'une faible population : sur les 184 communes constituées depuis 1876, on en compte le tiers (58) qui ont moins de 500 habitants. Est-il bien utile d'augmenter cette catégorie de communes ?

Un autre fait peut aussi montrer combien ces créations de communes semblent assez peu justifiées. Normalement, on ne devrait constituer à l'état de commune indépendante que les groupes en voie de développement, et qui peuvent ainsi aspirer légitimement à vivre d'une vie autonome. Dans ces conditions, on ne créerait guère que des communes urbaines ou en passe de le devenir. Or, nous venons de voir que la très grande majorité des communes nouvelles sont de population rurale et, pour une bonne partie même, de petites communes. Mais au moins ces localités justifient-elles par le développement de leur population leur titre nouveau ? Pour nous en convaincre nous avons dressé le tableau suivant qui donne le total des communes ayant augmenté ou diminué depuis leur création jusqu'au dernier recensement (1906).

TABLEAU V

Communes nouvelles ayant augmenté ou diminué (1876-1906)

Périodes de création	Total des créations	Total des communes	
		en augmentation	en diminution
1876-1881	44	17	27
1881-1886	31	17	14
1886-1891	26	12	14
1891-1896	28	18	10
1896-1901	23	12	11
Total	152	76	76

Ainsi, la moitié seulement des communes créées de 1876 à 1901 a augmenté en 1906 ; mais, comme dans le total de 76 figurent 14 communes urbaines, il ne reste en réalité que 62 communes rurales en accroissement contre 76 en décroissance. La moyenne de la population de ces communes ne justifie donc en rien leur promotion administrative.

C'est par là que nous finirons. Nous ne pouvons que regretter, comme le faisait ici même (1) M. de Crisenoy, que la volonté du législateur n'ait pas été mieux respectée en ce qui concerne les créations de communes. Et notre observation se fortifie des exemples que nous donnent la plupart des États européens ; presque partout le nombre des unités communales est restreint ou en voie de se restreindre : c'est une mesure qui intéresse autant l'économie administrative que le développement de la vie politique. Nous cherchons vainement quel avantage offre la méthode inverse, celle que nous suivons.

Paul MEURIOT.

(1) Cf. *Journal de la Société de Statistique de Paris*, 1882.